

Module d'approfondissement professionnel : Accompagner une équipe dans un établissement ou service accueillant des personnes avec troubles du spectre de l'autisme

Projet de formation/ devis

(4 journées de 7h00)

Mars 2024

RESPONSABLE : Amélie GALLOIS
amelie.gallois@irtsca.fr

FICHE SYNTHETIQUE

Problématique

Cette formation est construite sur la base des recommandations attendues dans le cadre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des Troubles du Neurodéveloppement 2018-2022 et de la stratégie pour les troubles du neurodéveloppement 2023-2027 et de l'acquisition d'un socle commun de connaissances pour les personnes intervenant auprès d'enfants, adolescents ou adultes porteurs de TSA. Il est noté que les professionnels se retrouvent parfois démunis dans leur accompagnement auprès de ce public. Ces professionnels doivent apporter un accompagnement adapté aux besoins spécifiques des personnes avec TSA et notamment en matière sensorielle, sensori-moteurs et de santé au quotidien. Les cadres intermédiaires et les directeurs qui accompagnent ces professionnels doivent ainsi disposer également d'un socle de connaissances permettant de « soutenir les professionnels dans leur démarche de bienveillance ».

Public et pré-requis

- ▶ Public : personnes en poste de cadre intermédiaire, directeur adjoint et directeur dans les établissements et services accueillant des personnes avec troubles du spectre de l'autisme
- ▶ Pré-requis : être en situation d'encadrement ou en passe de l'être

Durée et calendrier

- ▶ 4 jours soit 28 heures à déterminer premier trimestre 2025

Objectifs de la formation

- ▶ Articuler une approche pluridisciplinaire et intégrer le partenariat dans la généralisation du projet.
- ▶ Intégrer et savoir appliquer les recommandations de la Haute Autorité de Santé dans l'organisation et le management global d'un établissement ou service.
- ▶ Appréhender le cadre législatif et réglementaire dans l'accompagnement médico-social des personnes avec TSA.

Méthodes pédagogiques

- ▶ Des apports théoriques en lien avec la pratique.
- ▶ Des supports pédagogiques remis aux stagiaires.
- ▶ Des ateliers de mise en pratique au travers d'études de cas.

Contenus de la formation

- ▶ Rappel théorique du fonctionnement de la personne TSA
- ▶ Le cadre législatif et les politiques sociales autour des TSA
- ▶ Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS
- ▶ Les particularités des personnes avec autisme : des spécificités à prendre en compte
- ▶ Les leviers à activer
- ▶ L'accompagnement spécifique équipes
- ▶ Ateliers de mise en situation

Une évaluation

- ▶ Modalités d'évaluation finale : *Bilan de la formation lors de la dernière demi-journée de formation.*
- ▶ Evaluation finale des connaissances acquises et de la qualité de la formation sous forme de questionnaires individuels, complétés par les stagiaires.

- ▶ Bilan oral final en présence du commanditaire s'il le souhaite, en fin de dernière journée de formation.
- ▶ Bilan final écrit transmis au commanditaire à l'issue de la formation comprenant : compilation des questionnaires individuels, restitution du bilan oral et analyse.

Equipe pédagogique

- ▶ Amélie GALLOIS – Responsable de la formation : un contact permanent, une coordination, un fil rouge.
- ▶ Catherine TREESE DAQUIN, auteur de Autisme et Travail : un défi, 2020, L'Harmattan
- ▶ Eric LANDFRIED, Directeur
- ▶ Franck STEPIEN, Directeur

PRESENTATION DETAILLEE DE LA FORMATION

I/ CONTEXTE GLOBALE DE LA FORMATION

L'ambition de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement (TND) et de celle qui la suit est avant tout de donner aux personnes, présentant des troubles du spectre autistique ou des troubles du neurodéveloppement, une place égale dans la société. Comment en tant que chef de service ou directeur amener son équipe à suivre cette ligne ?

Depuis le troisième plan autisme 2013-2017, une place fondamentale a été mise sur l'information, la sensibilisation et la formation des professionnels. Comment évaluer les besoins au sein d'une équipe et mettre en œuvre un accompagnement adapté répondant aux recommandations de bonnes pratiques de la HAS ?

Cette formation est ainsi construite sur la base des recommandations attendues dans le cadre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des Troubles du Neurodéveloppement 2018-2022 et de la stratégie pour les troubles du neurodéveloppement 2023-2027 et de l'acquisition d'un socle commun de connaissances pour les personnes intervenant auprès d'enfants, adolescents ou adultes porteurs de TSA. Il est noté que les professionnels se retrouvent parfois démunis dans leur accompagnement auprès de ce public. Ces professionnels doivent apporter un accompagnement adapté aux besoins spécifiques des personnes avec TSA et notamment en matière sensorielle, communicationnelles et de santé au quotidien. Les cadres intermédiaires qui accompagnent ces professionnels doivent ainsi disposer également d'un socle de connaissances permettant de « soutenir les professionnels dans leur démarche de bientraitance ».

II/ PUBLIC CONCERNE

Les personnes en poste de cadre intermédiaire, de directeur adjoint et de directeur dans les établissements accueillant des personnes avec autisme

III/ PRE-REQUIS

Etre en situation de poste d'encadrement ou en passe de l'être.

IV/ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les objectifs généraux :

- Articuler une approche pluridisciplinaire et intégrer le partenariat dans la généralisation du projet.
- Intégrer et savoir appliquer les recommandations de la Haute Autorité de Santé dans l'organisation et le management global d'un établissement ou service.
- Appréhender le cadre législatif et réglementaire dans l'accompagnement médico-social des personnes avec TSA.

V/ PROGRAMMATION ET CONTENUS

CALENDRIER PREVISIONNEL	CONTENUS	INTERVENANTS PRESENTIS
Jour 1 09h00-12h30 13h30-17h00	1. Présentation de la formation 2. Rappel théorique sur les troubles du spectre de l'autisme Définition et critères de diagnostic Fonctionnement cognitif de la personne avec TSA 3. Le cadre législatif et les politiques sociales autour des TSA Pyramides des lois Stratégie Nationale pour l'Autisme au sein des TND 2018-2022 et stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement : AUTISME, DYS, TDAH, TDI L'évolution avec SERAFIN	Amélie GALLOIS
Jour 2 09h00-12h30 13h30-17h00	4. Les recommandations de bonnes pratiques de la HAS Droit des usagers Reconnaissance des particularités des personnes avec TSA	Amélie GALLOIS ou Catherine TREESE DAQUIN
Jour 3 9h00-12h30 13h30-17h00	5. Prise en compte des spécificités du public Nécessité de changer les habitudes professionnelles. La prise en compte du fonctionnement de la personne en interaction avec son environnement. La vigilance à l'égard des violences, maltraitements et atteintes à l'égard des personnes avec TSA liées au	Franck STEPIEN ou Eric LANDFRIED

	comportements problèmes manifestés par les personnes avec TSA 6. Des leviers à activer La formation L'accompagnement des professionnels Valeurs et questionnement éthiques	
Jour 4 09h00-12h30 13h30-17h00	7. Accompagner de manière spécifique les équipes La cohérence du travail en équipe. L'écoute des difficultés ou de la fatigue que peuvent poser l'accompagnement de la personne autiste. La collaboration avec les partenaires extérieurs à l'établissement, y compris la famille. Les formations collectives, les supervisions ou analyse des pratiques. 8. Ateliers d'immersion Echanges d'outils que les stagiaires peuvent utiliser. Atelier à partir d'une étude de situation	Franck STEPIEN ou Eric LANDFRIED

VI/ METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Ateliers
- Echanges d'expériences / Etudes de cas.
- Mises en situation.

Cette formation est construite autour d'apports théoriques et de présentation d'expériences, tant de la part des intervenants que des participants à la formation. Les intervenants sont engagés dans une démarche alliant théorisation, enseignements et intervention professionnelle.

Cette session de formation relève de deux catégories :

- L'acquisition, l'entretien et le perfectionnement des connaissances.
- L'adaptation et le développement des compétences.

Les modalités pédagogiques s'inscriront dans une dynamique de pédagogie participative : il s'agira de partir des expériences et des besoins des participants. Cette démarche pédagogique est dite inductive. La démarche inductive permet, en partant de la problématisation des situations professionnelles :

Pour l'organisme de formation :

- De construire une dynamique de groupe propice à l'échange et à l'implication des participants.
- De construire des propositions d'analyse pratiques et théoriques au fur et à mesure des progressions individuelles et collectives.

Pour les participants à la formation :

- De permettre à chacun de poser les principes d'une intervention éthique et bienveillante.
- De s'enrichir des pratiques des participants et de l'intervenant.
- D'analyser leur implication dans des situations problématiques (travail sur les affects et les représentations, analyse des enjeux et des résonances à l'œuvre dans certaines situations).
- D'élaborer individuellement et collectivement des expérimentations d'intervention propice à une dynamique de changement.

VII/ SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Un dossier sera remis aux participants ainsi que tout support pédagogique jugé utile par les intervenants.

VIII/ EVALUATION DE LA FORMATION

L'évaluation est une démarche constante de l'IRTS Champagne-Ardenne pour toute formation. L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation. L'évaluation de la formation se fera, par conséquent, à différents niveaux et selon diverses formes :

- ▶ Auto-positionnement en début de formation s'appuyant sur un tour de table.
- ▶ Débriefing par chaque intervenant avec les stagiaires en vue de réajustement.
- ▶ Prise en compte des critiques et suggestions.

Modalités d'évaluation finale : *Bilan de la formation lors de la dernière demi-journée de formation.*

- ▶ Evaluation finale des connaissances acquises et de la qualité de la formation sous forme de questionnaires individuels, complétés par les stagiaires.
- ▶ Bilan oral final en présence du commanditaire s'il le souhaite, en fin de dernière journée de formation.
- ▶ Bilan final écrit transmis au commanditaire à l'issue de la formation comprenant : compilation des questionnaires individuels, restitution du bilan oral et analyse.

IX/ ORGANISATION DE LA FORMATION

Public concerné : personnes en poste de cadre intermédiaire, directeur adjoint et directeur dans les établissements et services accueillant des personnes avec troubles du spectre de l'autisme

Effectif : un groupe de 8 à 15 personnes

Durée : 4 journées de 7 heures soit 28 heures

Lieu : IRTS CA

Calendrier : premier trimestre 2025 à définir

X/ EQUIPE PEDAGOGIQUE

◆ **Responsable :**

- **Amélie GALLOIS** – Cadre pédagogique, responsable de la formation Autisme et TSA

◆ **Intervenants pressentis**

<p>Eric LANDFRIED CAFDES DU Handicaps et TSA Analyse, accompagnements, prévention des « comportements problème »</p>	<p>Initiateur, Concepteur et superviseur du dispositif Univ TSA, pour la mission handicap de l'Université de Lorraine Directeur Foyer d'Accueil Médicalisé Les Horizons pour Adultes avec Autisme</p>
<p>Franck STEPIEN Master 2 directeur et Manager Stratégique des organisations sociales Certification à la fonction de directeur de transition</p>	<p>Consultant Formateur Indépendant, Directeur de transition. Thématiques principales : TSA, Autodétermination, Evolution du Secteur, Troubles du comportement</p>
<p>Catherine Treese Daquin DEIS DEES</p>	<p>Auteur de Autisme et Travail : un défi, l'Harmattan, 2020. Les SESSAD Autisme: accompagnement des personnes avec autisme, TSA et de leurs familles en collaboration avec Ovidio Ramos, AFD Diffusion, 2019 Autisme et culture : balades au musée du Louvre..., en collaboration avec Ovidio Ramos, AFD Diffusion, 2016</p>

XI/ COÛT DE LA FORMATION

Inter : 22.25 euros soit 623 euros le module de 4 jours ou 28 heures

En intra : 1500 euros la journée

XII/ IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

Nom de l'organisme : Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne

Directeur général : Stéphane FURNAL

Direction du service : Simone FOND – Directrice de la pédagogie et des formations

Date de création : 16.01.1991

Nature juridique : Association de loi 1901

Numéro de déclaration d'activité : 21-51-00158-51

Adresse : 8 rue Joliot Curie - 51100 REIMS

Tel : 03.26.06.82.47

Fax : 03 26 06 29 64

Contacts :

Responsable de formation amelie.gallois@irtsca.fr

Assistante de formation aurore.thouvenot@irtsca.fr

Site internet : www.irtsca.fr

Facebook : <http://fr-fr.facebook.com/irtsca>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/school/irts-champagne-ardenne>

Newsletter IRTSCA : <https://irtsca.fr/inscription-newsletter-irtsca/>